

Le Marché « Terroir & Créateurs » de Vézenaz

Une Organisation de l' ACCV
Association des Commerçants de Collonge-Bellerive et Vézenaz

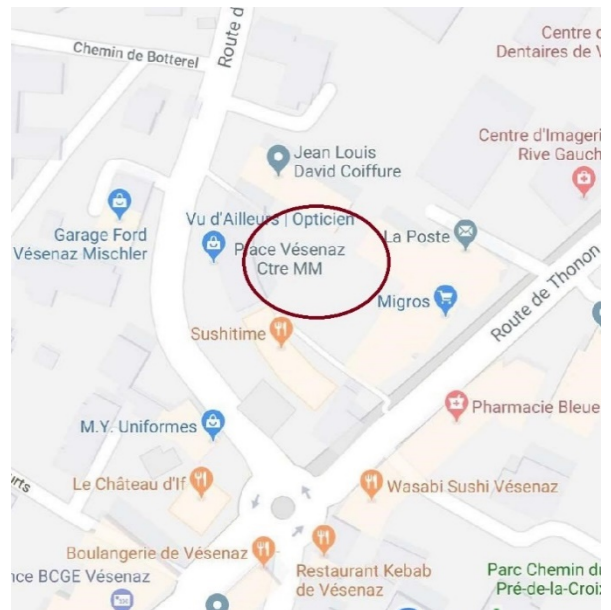
PRÉSENTATION

16:00 à 21:00

**TOUS
Les 1^{er} Jeudis**

CHAQUE MOIS

sur la place du centre commercial,
(esplanade arrière de la Migros).



But du marché :

Proposer des espaces de promotions et de ventes à tous commerçants, producteurs, créateurs et autres entrepreneurs actifs sur notre région et dont l'activité correspondant aux thèmes et philosophie de notre marché.

L'association proposera un espace d'animation (scène centrale) à disposition de tout artiste local qui en fera la demande. (Sur acceptation du projet par les organisateurs).

Première édition : **JEUDI 4 AVRIL 2019**

Marketing :

Futur site à l'adresse www.marchedevesenaz.ch

Le site sera l'outil de référence pour toute l'organisation, date et horaires, avec liste des exposants et informations sur chaque activité. Relais sur les sites et autres espaces des exposants.

Affichage local / Campagnes Facebook & Instagram.

Structure du marché :

- Des stands individuels (env. 20 à 30, selon les tailles demandées)
- Un stand de l'ACCV à disposition des commerces de la commune (membres de l'ACCV ou non) – Espace de rencontres
- Un espace d'animation

Un plan d'implantation sera à disposition sur simple demande.

EXPOSANT / STAND INDIVIDUEL

Toute personne désireuse de présenter ses activités liées au terroir et tous créateurs et artistes peuvent solliciter un espace. Pour cela un formulaire d'inscription incluant les conditions et le règlement est à disposition sur simple demande à contact@marchedevesenaz.ch

EXPOSANT / STAND COMMUN DE L'ACCV

L'association gère un espace coopératif au centre du marché. Espace qui sera également l'espace de rencontre.

Ce stand permet à tous commerce de la commune de Collonge-Bellerive et Vézenaz de présenter ses activités et services sous forme de matériel publicitaire déposé à l'attention des visiteurs et/ou par la présence du commerçant au stand désireux de donner personnellement les informations sur ses activités.

Sur demande et en fonction de l'espace nécessaire, une vente peut y être organisée.

Conditions de présence sur le marché sur le stand commun ACCV :

Ce stand sera tenu par une personne de l'association qui gèrera la réception des matériels et marchandises, l'organisation et répartition des espaces et l'information aux visiteurs.

1. Présence gratuite pour tous membre de l'association
2. Pour un commerce non membre, le prix est de 20.00 CHF.
3. Toute publicité ou marketing est assurée gratuitement par l'ACCV en collaboration avec vos réseaux personnels.
4. En cas de vente de marchandise, un pourcentage sera dévolu au paiement de la personne en charge du stand

Organisation Générale :

www.marchedevesenaz.ch

ACCV

Association des Commerçants de Collonge-Bellerive et Vézenaz
Case Postale 103
1222 VESEN AZ

BCGE **IBAN** : CH27 0078 8000 0502 1015 7 **CCP 12-1-2**

Vos contacts :

- | | | |
|--|--------------------------|---------------|
| ➤ Responsabilité générale : | Jean-Pierre Bedonni | 079 509 34 54 |
| ➤ Resp « Prospection & RP » : | Laure Courvoisier Genier | 079 792 03 18 |
| ➤ Resp « Infrastructure et technique » : | Olivier Domon | 079 263 62 63 |
| ➤ Resp « Animation et Culture » : | Michel Yazigi | 079 433 30 30 |
| ➤ Resp « Marketing et Publicité » | Angel Montanes | 079 250 30 20 |
| | | |
| ➤ Trésorière ACCV : | Nathalie Chavanne | 022 752 33 00 |
| | | |
| ➤ Pour toute requête, demande de documentation, demande de réservation et questions,
l'adresse mail de contact : contact@marchedevesenaz.ch | | |